VILLE DE TOURS

AVANCEMENT DE GRADE 2021

TOPE2102536

GRADE D'AVANCEMENT : Attaché principal

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
28229	SANCHEZ	ALINE	DF2M	Attaché	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	2	2	4
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

AVANCEMENT DE GRADE 2021

TOPE2102536

GRADE D'AVANCEMENT : Conservateur en chef (bibliothèque)

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
21887	DEVILLIERS	AUDE	DACPA	Conservateur (bibliothèque)	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

AVANCEMENT DE GRADE 2021

TOPE2102536

GRADE D'AVANCEMENT : Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
04066	MARINIER	LAURENCE	DPE	Educateur territorial de jeunes enfants	ancienneté	01/07/2021
16685	BROUET	BRIGITTE	DPE	Educateur territorial de jeunes enfants	ancienneté	01/07/2021
17127	CAILLER	FANY	DPE	Educateur territorial de jeunes enfants	ancienneté	01/07/2021
24575	CHARRIAU	JULIE	DPE	Educateur territorial de jeunes enfants	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	[redacted]		
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	7	0	7
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	4	0	4

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

AVANCEMENT DE GRADE 2021

TOPE2102536

GRADE D'AVANCEMENT : Puéricultrice hors classe

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
25071	FONTAINE	ELODIE	DPE	Puéricultrice de classe supérieure	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

AVANCEMENT DE GRADE 2021

TOPE2102536

GRADE D'AVANCEMENT : Ingénieur hors classe

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
27788	LE GUELLEC	ARNAUD	DAB	Ingénieur principal	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	[redacted]		
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	0	1	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	1	1

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

AVANCEMENT DE GRADE 2021

GRADE D'AVANCEMENT : Chef de service de police principal de 2ème classe

TOPE2102535

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
24564	GRAS	GUILLAUME	DPM	Chef de service de police municipale	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	0	3	3
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	1	1

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

AVANCEMENT DE GRADE 2021

GRADE D'AVANCEMENT : Technicien principal de 2ème classe

TOPE2102535

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
02754	BRITO	BERNARD	DAB	Technicien	ancienneté	01/07/2021
03885	GUILLET	PASCAL	DMGAL	Technicien	ancienneté	01/07/2021
02705	PINEAU	PASCAL	DAG	Technicien	ancienneté	20/12/2021
13604	FERRAOUN	KHEIRA	DAB	Technicien	Examen professionnel	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	4	5
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	3	4

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

AVANCEMENT DE GRADE 2021

GRADE D'AVANCEMENT : Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe

TOPE2102535

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
19601	JOSSET	LESLIE	DS	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021

1 possibilité à l'ancienneté au choix puisque pas d'examen professionnel recensé cette année (1 nomination à l'examen en 2020)

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	4	3	7
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

AVANCEMENT DE GRADE 2021

GRADE D'AVANCEMENT : Rédacteur principal de 1ère classe

TOPE2102535

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
16805	SICOT	CATHERINE	DACPA	Rédacteur principal de 2ème classe	Examen professionnel	01/07/2021
02946	THIBAULT	MARYLINE	DACPA GT	Rédacteur principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
10932	DELORME	SYLVAINE	DPE	Rédacteur principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
15186	PASQUIER	LAETITIA	DCS	Rédacteur principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	15	2	17
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	4	0	4

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

AVANCEMENT DE GRADE 2021

GRADE D'AVANCEMENT : Technicien principal de 1ère classe

TOPE2102535

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
08220	LARDROT	SIMON	DACPA	Technicien principal de 2ème classe	Examen professionnel	01/07/2021
06218	RAZEL	GILLES	DACPA	Technicien principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
18698	GOURDY	VINCENT	DPVB	Technicien principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
18123	SAUVAGE	BERTRAND	DHPRE	Technicien principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	2	8	10
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	4	4

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Adjoint administratif principal de 2ème classe

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
07530	LAMOTHE	CHANTAL	DF2M	Adjoint administratif territorial	ancienneté	01/07/2021
13402	LECARPENTIER-BREARD	EMMANUELLE	DAG	Adjoint administratif territorial	ancienneté	01/07/2021
19312	COUDERT	VERONIQUE	DC	Adjoint administratif territorial	ancienneté	01/07/2021
05762	RENIER	MARIE VERONIQUE	Pers. détaché	Adjoint administratif territorial	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	10	1	11
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	4	0	4

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Adjoint technique principal de 2ème classe

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
17408	EL-AMRANI	FATIMA	DMGAL	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/07/2021
21365	FRANCOIS	SANDRA	DACPA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/07/2021
18808	NIVET	CHARLOTTE	DPE	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
19234	VALADON	CATHERINE	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
13508	BRU	MICHEL	DACPA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/07/2021
21824	BOYER	LAETITIA	DPE	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
19772	CANUS	CELINE	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
22802	BOURDIN	CINDY	DMGAL	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/11/2021
16290	DUMONT	ANASTASIA	DMGAL	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/07/2021
19778	GARRIVET	NATHALIE	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
19823	DEGHAM	SAMIRA	DS	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/12/2021
20336	VILETTE	RACHEL	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
20667	ROUMY	VANESSA	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
21316	DAILLY	BERNICE	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
20898	ZEMOURI	ANAIS	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

GRADE D'AVANCEMENT : Adjoint technique principal de 2ème classe (suite)

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
21434	DA SILVA	PAULA	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
21874	THIBAUT	MARION	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
21890	MIGOT	MATHILDE	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
21902	GIRAULT	JENNIFER	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
21238	ISAMBERT	AURORE	DEA	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
16163	LEMARECHAL	FABIENNE	Pers. détaché	Adjoint technique territorial	ancienneté	01/09/2021
23101	COUENNAUX	JONATHAN	DMGAL	Adjoint technique territorial	Examen professionnel	01/07/2021
25385	MABILEAU	SYLVAIN	DS	Adjoint technique territorial	Examen professionnel	01/07/2021
22916	BOURDIN	LAURENT	DMGAL	Adjoint technique territorial	Examen professionnel	01/07/2021
26120	JANAGAN	PREMARAJAN	DS	Adjoint technique territorial	Examen professionnel	01/07/2021
24511	BARBIER	QUENTIN	DS	Adjoint technique territorial	Examen professionnel	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	26	16	42
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	20	6	26

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Adjoint administratif principal de 1ère classe

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
03751	BEGUIN	NADINE	DCS	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
03431	BERTEAU	MARIE CHRISTINE	DAJCP	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
03562	MASIA	THIERRY	DMGAL	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
05320	RAJOUN	NADIA	DPM	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
06527	BAILLARD	MARION	DEA	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
07946	BRITO	GWLADYS	CPAP	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
10548	AOUAM	FARIDA	DACPA	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
13079	REAU	CATHERINE	DAG	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
15158	MAERTENS	MARIE EMMANUELLE	DHPRE	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
17805	CANTAUT	LAETITIA	Cabinet du Maire	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
19425	LUCAS	CHRISTELE	DF2M	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
15596	MAMOUNI	YAMINA	DC	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
12446	FIE	MYRIAM	DACPA	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
12224	BOUCHAAL	DELPHINE	DACPA	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
02880	ALBRECHT	FRANCK	DMGAL	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Adjoint administratif principal de 1ère classe (suite)

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
04064	CARLIER-HERILLARD	SYLVIE	DF2M	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
09419	BOURDIEU	BRIGITTE	DCS	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
02152	TOUCHARD	CATHERINE	COS	Adjoint administratif principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	[redacted]		
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	22	4	26
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	16	2	18

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Adjoint d'animation principal de 1ère classe

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
12649	CHADET	CHRISTIAN	DCS	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
04235	DERBAL	FARID	DCS	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
11368	D'AGOSTINI	MADELINE	DCS	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	2	3
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	2	3

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
16066	MATILLA	LYDIE	DACPA	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
12735	ESCANDE	AUDREY	DACPA	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
15388	JEGAT	NATHALIE	DACPA	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
12116	RIMBAULT	LOUIS	DACPA	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
05687	BAHNES	MOHAMED	DACPA	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	4	2	6
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	3	2	5

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Adjoint technique principal de 1ère classe

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
03191	BOUTEILLER	SOPHIE	DPVB	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
13617	ASFOUR	ABDELMAJID	DMGAL	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
02259	RICHER	DIDIER	DACPA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
03882	AVENET	VALERIE	DACPA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
11239	VIEL	CAROLINE	DACPA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
09895	MONJAL	LUDOVIC	DS	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
14356	CADIX	CHRISTOPHE	DACPA GT	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
15349	LECARPENTIER	GERALDINE	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
16492	PANTOJA	SEBASTIEN	DMGAL	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
18978	BOURBIER	SEBASTIEN	DMGAL	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
29584	ARKOUB-DEVERTS	FABRICE	DACPA GT	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
09198	BERTON	CECILE	DPVB	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
02565	MAISON	RENE	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
09060	NORELLE	STEPHANE	DMGAL	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
15027	BARBIER	MAXIME	DPM	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Adjoint technique principal de 1ère classe (suite)

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
18226	LETANO	PASCAL	DS	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
12111	MARTINS	FERNANDO	DS	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
02789	BELDJILALI	FRANCINE	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
09236	BOQUERET	JULIEN	DMGAL	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
16749	MOULIN	LAURENT	DS	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
03297	CHICOISNE	ANGELIQUE	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
03545	DAVID	CHRISTINE	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
03674	BERGEOT	ISABELLE	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
03778	CAILLAUD	MARTINE	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
03783	REVERS	SOPHIE	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
03784	HEMARID	AICHA	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
03798	GUERCHE	ISABELLE	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
03864	MONTEIRO	MAGALI	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
03635	DUMONT	ELISABETH	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
05718	AL HUSSEIN	SUHILA	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Adjoint technique principal de 1ère classe (suite)

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
07816	HILLADJIAN	NOUARD	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
16520	MESNIERES	CHRISTELE	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
19152	ROCHET	MURIEL	DEA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
04495	BRAGUIER	RODOLPH	DACPA	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021
17409	DIAW	OUSMANE	DS	Adjoint technique principal de 2ème classe	ancienneté	01/08/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	26	31	57
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	19	16	35

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Agent de maîtrise principal

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
17161	CASSEGRAIN	SEBASTIEN	DMGAL	Agent de maîtrise	ancienneté	01/07/2021
28591	COSTIL	JEAN-CLAUDE	DHPRE	Agent de maîtrise	ancienneté	01/12/2021
03223	ZIGLER	FABRICE	DACPA GT	Agent de maîtrise	ancienneté	01/07/2021
03654	BORGET	ALAIN	DMGAL	Agent de maîtrise	ancienneté	01/12/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	[redacted]		
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	0	7	7
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	4	4

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
25549	CORMIER	KARINE	DEA	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	ancienneté	01/07/2021
19866	VALTON	SABRINA	DEA	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	ancienneté	01/07/2021
22330	BODIN	SOPHIE	DEA	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	ancienneté	01/07/2021
24955	FRIBOULET	LETICIA	DEA	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	5	0	5
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	4	0	4

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
20384	DELALEU	LAURA	DPE	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
21265	FERNANDES REBELO	JULIE	DPE	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
22079	PINTO	SONIA	DPE	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
21362	SIROP	JULIE	DPE	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	ancienneté	01/07/2021
24699	VISSIE	LAETITIA	DPE	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	ancienneté	01/09/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	10	0	10
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	5	0	5

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD

VILLE DE TOURS

TABLEAU DES AVANCEMENTS DE GRADE 2021

TOPE2102534

GRADE D'AVANCEMENT : Brigadier-chef principal

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu l'arrêté TOPE2102521 portant sur les lignes directrices de gestion après avis des membres du Comité Technique du 24 juin 2021,

ARRETE le tableau suivant :

Mat	Nom	Prénom	Direction	Grade actuel	Examen professionnel ou à l'ancienneté	Date souhaitée de l'avancement
04279	BOUDOUX	ROMAIN	DPM	Gardien-brigadier	ancienneté	01/07/2021
16054	GIRAUD	JEROME	DPM	Gardien-brigadier	ancienneté	01/07/2021
16578	CISSE	SIDATE	DPM	Gardien-brigadier	ancienneté	01/07/2021

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	0	8	8
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	3	3

A TOURS, le 24/11/2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée

Catherine REYNAUD